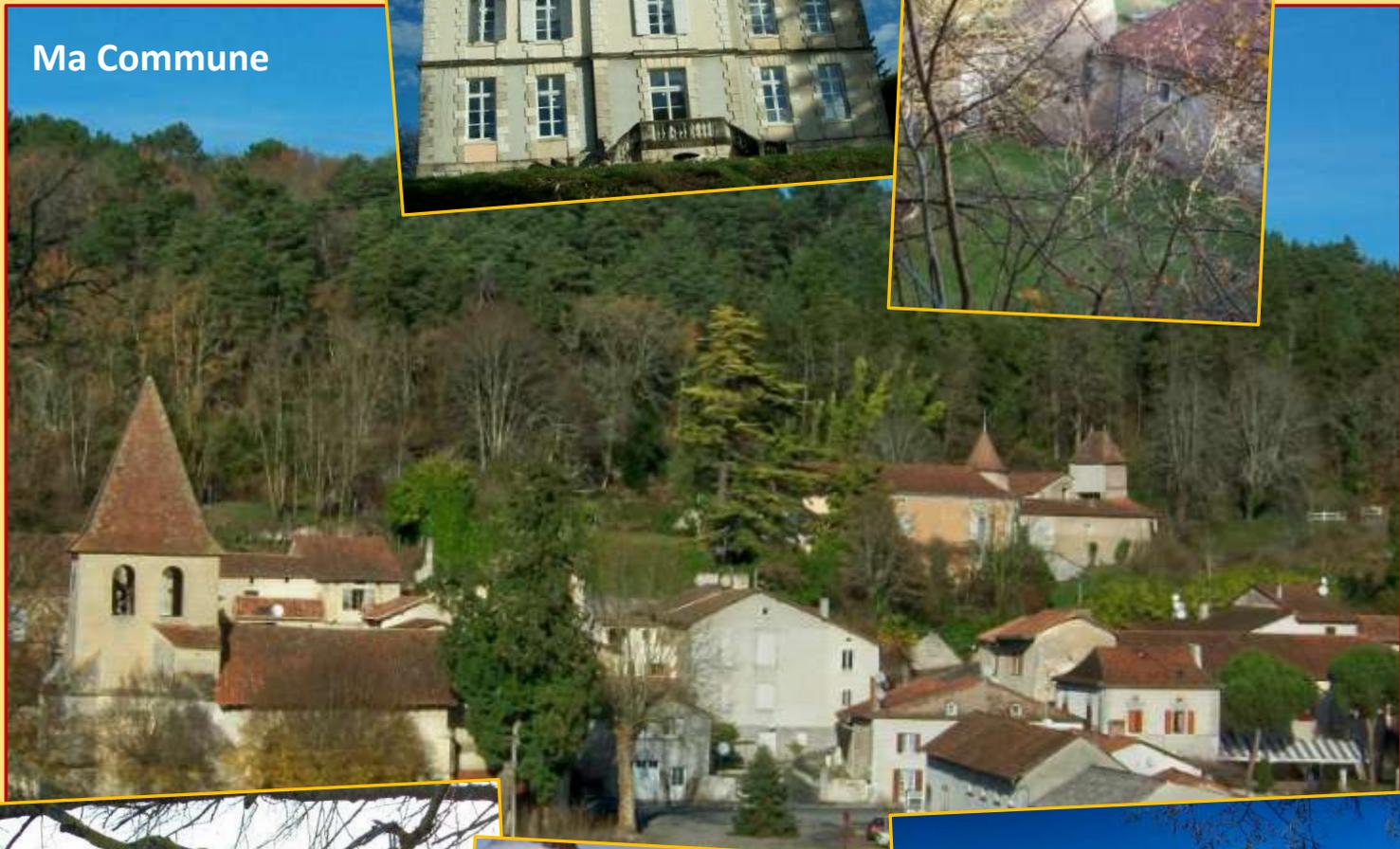


Saint-Aquilin

Ma Commune



BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 2010



Editorial

Le mot du Maire



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

C'est toujours avec grand plaisir que nous vous adressons notre bulletin municipal. Pour cette quinzième édition, nous l'avons imprimé en couleur et enrichi d'un maximum de photographies.

Nous remercions tous les annonceurs pour leur participation financière. L'année 2009 n'aura pas été une année riche en travaux, cependant nous avons amélioré et entretenu le patrimoine et les infrastructures communales (passage salle des fêtes, sécurisation du bourg, mise aux normes des bâtiments, rénovation des peintures, entretien voirie...).

Notre volonté d'aménager et d'embellir la commune reste intacte, mais il n'est pas question de s'endetter inconsidérément par rapport à notre capacité financière. Il faut privilégier avant tout la qualité de la vie dans notre commune en préservant les valeurs de solidarité, de proximité, et de convivialité.

Je salue le dévouement de toutes celles et ceux qui à travers les associations de Saint-Aquilin contribuent à cette qualité de vie à laquelle nous tenons tant. Cette année 2009 aura été une année difficile pour beaucoup d'entre nous. A toutes celles et à tous ceux qui ont perdu un être cher, qui sont à la recherche d'un emploi, qui souffrent de la solitude et de la maladie, je leur souhaite de retrouver confiance et courage. Le conseil municipal et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux de Bonne et Heureuse Année pour 2010.

Josiane DURIEUX,
votre Maire

LES DATES IMPORTANTES DE LA COMMUNE

VŒUX DU NOUVEL AN

Tous les habitants de la commune sont conviés à participer à la traditionnelle soirée des vœux du nouvel an qui se tiendra le :

SAMEDI 16 JANVIER 2010

A LA SALLE DES FETES, à partir de 18 heures.
Comme à l'accoutumée, nous prolongerons la soirée autour d'un buffet.

DIMANCHE 14 FEVRIER 2010

Repas des anciens

Le repas des anciens, ouvert à tous les plus de 60 ans aura lieu à la Salle des Fêtes.

Dans un souci de bonne organisation, il sera souhaitable de se faire inscrire au moins 15 jours à l'avance. Vos proches, vos amis peuvent vous accompagner (même extérieurs à la commune, il leur sera demandé une participation).

CALENDRIER ELECTORAL 2010

Le 14 mars 2010 :

Premier tour élections régionales

Le 21 mars 2010 :

Deuxième tour élections régionales





Suppression de la Taxe Professionnelle : des raisons de s'inquiéter !

Dans quelques semaines, le Parlement, à la demande du Président de la République, va se pencher sur la réforme des collectivités après avoir procédé à la suppression de la taxe professionnelle. Pourquoi une telle réforme? N'y a-t-il pas d'autres urgences aujourd'hui?

Présentée au grand public comme une simplification du « millefeuille administratif », cette réforme signe la fin des communes et des départements.

Les communes tout d'abord, échelon de base de la démocratie locale, vont peu à peu disparaître, par absorption de compétences, de services et de personnel, par fusion de territoires, au profit de grandes intercommunalités construites au besoin à la hussarde sous l'autorité des préfets.

Cette disparition sera accélérée par la réduction des ressources des communes et les communes pauvres, comme Saint-Aquilin, seront les premières touchées.

Ne soyons pas dupes, l'objectif politique de cette réforme est d'affaiblir la gauche qui est majoritaire dans nos collectivités (Conseils régionaux, Conseils généraux, communes) et ce n'est pas un hasard si cette réforme intervient au moment des élections régionales!

Cette réforme prévoit notamment la fusion des Conseils régionaux et des Conseils généraux, ce qui est scandaleux car au bout du compte ce sont nos concitoyens qui vont en subir les conséquences; car cela veut dire que le lien direct entre les élus et les électeurs sera supprimé. Cela entraînera un dysfonctionnement des services publics, cela fera reculer la parité, ce qui est anticonstitutionnel. Les Régions ne doivent pas devenir des fédérations de super-cantons, mais au contraire garder leur dynamique propre. Ce projet priverait les élus départementaux des relations de proximité qui font la force des départements. Ceux ci risquent d'être transformés de fait en agence de l'État, essentiellement chargée de distribuer des prestations sociales.

Dans un département rural comme la Dordogne où les politiques sont étroitement liées ce sera moins de politiques publiques et donc moins de solidarité entre les hommes et les territoires.

Tout ce qui a été réalisé dans notre commune depuis 15 ans n'aurait pu être fait sans ces politiques territoriales :

- aménagement du bourg
- salles polyvalentes
- restaurant scolaire
- assainissement collectif
- logements conventionnés
- multiple rural

A l'évidence, cette réforme ne répond en rien aux nécessaires évolutions de la décentralisation, tout au contraire elle recentralise les pouvoirs, cette « recentralisation » est insupportable et démocratiquement dangereuse.

Autre motif d'inquiétude pour les élus (quelle que soit leur appartenance) : la suppression de la taxe professionnelle qui interviendra dès 2010.

Il est vrai que la taxe professionnelle a deux défauts majeurs : elle constitue un facteur majeur d'inégalités territoriales et c'est un impôt qui pénalise l'activité économique.

Mais cette taxe a un point fort : le financement des collectivités locales.

Le Gouvernement annonce que cette taxe sera compensée intégralement pour les collectivités.

Oui pour un an ! Et ensuite qui va payer? Il faut bien que les communes vivent.

Les élus sont favorables à une réforme de la fiscalité locale mais veulent une réforme qui vise à garder l'équilibre de la fiscalité locale entre les ménages et les entreprises; une réforme qui vise à rendre la fiscalité locale plus progressive et plus favorable à l'activité économique. Il n'est pas concevable qu'on fasse supporter aux ménages seuls la compensation de la suppression de la taxe professionnelle. La politique du Gouvernement est peu responsable au regard de la situation actuelle des ménages.

Pour toutes ces raisons je me suis opposé à la suppression de la taxe professionnelle telle qu'elle nous a été proposée et de la même façon je m'opposerai à un affaiblissement de notre démocratie locale.

Pascal DEGUILHEM
Conseiller municipal de Saint-Aquilin
Député de la Dordogne

BUDGET PRINCIPAL



FONCTIONNEMENT

Dépenses : 337 603,73 €

011	Charges à caractère général	83 750,00 €
012	Charges de personnel	159 265,70 €
022	Dépenses imprévues	2 500,00 €
023	Virement à l'investissement	12 971,59 €
65	Charges de participations Gestion courante	73 403,44 €
66	Charges financières prêts	5 613,00 €
67	Charges exceptionnelles	100,00 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 122 433,73 €

001	Déficit reporté	11 671,94 €
21	Immobilisations corporelles	5 361,72 €
23	Immobilisations en cours	50 041,14 €
0020	Opérations d'équipement	43 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	10 858,93 €
020	Dépenses imprévues	1 500,00 €

Comprendre le budget communal :

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties :

- Une section de fonctionnement
- Une section d'investissement.

Le fonctionnement : ce sont les dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune.

En dépenses : les frais de personnel, fournitures, petit entretien, intérêts des emprunts...

En recettes : le produit des trois taxes locales, les subventions, les dotations de l'Etat, les loyers...

L'excédent étant utilisé pour l'investissement.



FONCTIONNEMENT

Recettes : 337 603,73 €

002	Excédent 2008	4 082,56 €
013	Atténuation de charges	14 500,00 €
70	Produit des services	44 282,17 €
73	Impôts et taxes	99 337,00 €
74	Dotations et subventions	161 452,00 €
75	Autres produits de gestion	10 800,00 €
77	Produits exceptionnels	3 150,00 €

INVESTISSEMENT

Recettes : 122 433,73 €

021	Virement section de fonctionnement	12 971,59 €
10222	FCTVA	4 710,00 €
1068	Excédent de fonctionnement	41 336,95 €
13	Subvention d'investissement	43 915,19 €
16	Emprunts et dettes assimilées	18 000,00 €
024	Produits des cessions	1 500,00 €

L'investissement : ce sont les dépenses et recettes qui enrichissent ou modifient de façon durable la valeur du patrimoine de la commune.

En dépenses : les nouveaux équipements, constructions ou grosses réparations de bâtiments, travaux voirie, remboursements des emprunts...

En recettes : principalement l'autofinancement, les subventions des différentes collectivités et les emprunts.

Il faut remarquer que la commune a depuis plusieurs années réalisé bon nombre d'investissements sans augmenter le taux d'imposition des taxes locales. Il est en effet resté inchangé depuis 2004.

BUDGET ASSAINISSEMENT



Station d'épuration

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 42 111,17 €

002	Résultat de fonctionnement reporté	19 327,32 €
11	Frais généraux	1 160,00 €
65	Autres charges de gestion courante	5,00 €
66	Charges financières	9 208,00 €
042	Op. d'ordre de transfert entre section	12 410,85 €

FONCTIONNEMENT

Recettes : 42 111,17 €

002	Excédent reporté	
70	Travaux et redevances d'assainissement	16 223,93 €
75	Autres prod. de gestion courante	5,00 €
77	Produits exceptionnels	19 070,31 €
042	Op. d'ordre de transfert entre section	6 811,93 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 28 494,40 €

23	Travaux 2ème tranche	5 500,00 €
16	Remboursement prêts	6 061,00 €
040	Op. d'ordre de transfert entre section	6 811,93 €
001	Report	10 121,47 €

INVESTISSEMENT

Recettes : 28 494,40 €

001	Excédent reporté	
13	Subvention d'investissement	16 083,55 €
040	Op. d'ordre de transfert entre section	12 410,85 €

BUDGET LOGEMENT



FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 31 579,17 €

011	Charges à caractère général	1 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	3 576,00 €
65	Charges diverses de gestion courante	22 832,17 €
66	Charges financières	4 171,00 €

FONCTIONNEMENT

RECETTES : 31 579,17 €

002	Excédent 2008	16 079,17 €
75	Loyers	15 500,00 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES : 11 097,14 €

6	Remboursement prêt	6 570,05 €
001	Report	4 527,09 €

INVESTISSEMENT

RECETTES : 11 097,14 €

16	Emprunts	2 994,05 €
1068	Excédent de fonctionnement	4 527,09 €
021	Virement de la section de fonctionnement	3 576,00 €

TRAVAUX ET CADRE DE VIE

TRAVAUX EFFECTUES :

Côté routes :

- Pose de ralentisseurs dans le bourg avec une zone à 30 Km/h de la salle des fêtes à l'école.
- Eclairage public pour sécurisation entrée garderie.
- Les employés municipaux de Saint-Aquilin ont procédé à une réfection partielle pendant deux semaines des voies communautaires (Charroux C 4 et Route du cimetière C 301).
- Création d'une aire pour containers sur la route de Tocane (D 103) lieu dit "La Chaize".
- Achat d'un nouveau camion en remplacement de l'ancien qui avait 30 ans et hors d'état (vendu 1 000 euros).

Côté paysage environnemental :

- Peintures des fenêtres, portes, rambardes de la salle des fêtes par les employés municipaux à l'aide de nacelles pour accéder en hauteur à l'extérieur
- Peintures des rambardes de la cantine et des mains courantes à la mairie.
- Jointage des pierres et remontage des angles du mur recouvert de tuiles, sur le parking de la cantine.

Côté entretien du patrimoine :

- Mise aux normes dans la salle des fêtes des blocs de sécurité et de l'alarme incendie.
- Ouverture et rénovation du passage à côté de la salle des fêtes (ancien local du "Corbillard") avec aménagement d'un local au rez-de-chaussée et un à l'étage.
- Suite à la tempête du 24 janvier, réfection de la toiture de l'église et du local communal route du cimetière.

TRAVAUX PREVUS POUR L'ANNEE 2010 - 2011 :

- Système d'aspiration dans la cuisine de la salle des fêtes.
- Rénovation à l'école afin de réduire les coûts de l'énergie :
 - changement des fenêtres (isolation thermique)
 - isolation et abaissement des plafonds
 - électricité

- Réalisation de logements HQE (Haute qualité environnementale)
- Aménagement pour sécurisation du carrefour CD 43/route de Ferronie (la Cabane du facteur).



La Salle Polyvalente

La salle polyvalente peut être louée aux habitants de la commune pour un montant de 92 € et de 183 € pour les personnes habitant hors commune.

Il est rappelé que le loueur doit lui-même utiliser la salle et ne peut en aucun cas la rétrocéder à une autre personne. Le loueur est responsable des incidents qui pourraient survenir, et doit produire une attestation de son assureur.

En cas d'utilisation de chauffage du 15 octobre au 31 mars, une somme forfaitaire de 54 € sera demandée. S'adresser à Kim BOMBEKE, responsable de l'utilisation de la salle pour la prise en possession, et à la libération pour la remise des clefs. Des consignes sont remises, qu'il faut scrupuleusement respecter.

Dans tous les cas, une convention est signée avec la Mairie.

Ouverture du Secrétariat de Mairie

Le secrétariat de la Mairie

ouvert au public de 14 h à 18 h

le lundi, mardi, mercredi et jeudi.

Toutefois en cas d'urgence, vous pouvez téléphoner ou venir les matins. Afin de faciliter nos échanges, vous pouvez transmettre vos adresses électroniques.

Tél : 05 53 54 12 43 - Fax : 05 53 54 52 95

Email : mairie.saint.aquilin@wanadoo.fr

Le Maire et les adjoints se tiennent à la disposition de la population sur rendez-vous au secrétariat de mairie.

Site internet

Désormais, la commune de Saint-Aquilin a son propre site : www.saintaquilin.fr

Nous vous invitons également à consulter le site de la Communauté de Communes de la Vallée du Salembre à l'adresse suivante : valleedusalembre.fr



LES PERMANENCES ET NUMEROS UTILES

- **Centre Médico-social de Neuvic :**
Mme DUPLAN – Assistante Sociale – Tél : 05 53 81 51 78
- **ANACE (Aides Ménagères) de Neuvic :**
Mme DOBINSKI – Tél : 05 53 81 52 84
- **Info Juridique Gratuite à St-Astier :**
2^{ème} et 4^{ème} vendredi au CCAS sur RDV
Tél : 05 53 35 34 03
- **Enfance maltraitée :**
Tél 0800 05 41 41 ou 119 - Appels gratuits
- **ASSEDIC/ANPE :** 39 49
Agence de St-Astier Tél : 05 53 07 90 30
- **Permanence CPAM**
St-Astier le jeudi matin au centre culturel
Neuvic le lundi de 14h à 15h30 au centre médico-social
- **Permanence de soins :** Tél : 05 53 53 15 15
En dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux (le soir et le week-end)
- **Pompiers :** 18
- **SAMU :** 15
- **Gendarmerie :** 17
- **Brigade de Tocane :** 05 53 92 57 55

Recensement militaire

Les jeunes gens et les jeunes filles doivent se faire recenser à la Mairie, dans le mois de leur 16^{ème} anniversaire. Cette démarche est obligatoire. Le récépissé qui leur est délivré doit être produit lors de chaque examen ou concours. C'est un document indispensable.

Prêts de tables et bancs

Les personnes qui veulent emprunter des tables et bancs, doivent s'adresser au personnel technique, et peuvent en prendre possession aux heures d'embauche ou de débauche, après accord avec le personnel. Il sera convenu à l'enlèvement, du jour de retour qui devra être respecté.

Dépôt communal : Tél 05 53 03 75 93

N° tél Cédric : 06 78 94 81 04

Ramassage de ferraille



Chacun peut venir déposer la ferraille au dépôt du hangar communal. Toutefois, pour les habitants qui veulent se débarrasser d'encombrants lourds, qu'ils ne peuvent eux-mêmes transporter, un ramassage sur place sera effectué aux dates fixées par la Mairie. Pour cela vous devez vous inscrire au secrétariat aux heures d'ouverture, et serez ensuite avisés du jour d'enlèvement. Attention : ceci ne concerne que la ferraille, tous les autres encombrants doivent être portés par vos soins à LA DECHETTERIE :

Pour St-Aquilin, nous avons accès à la :

Déchetterie de TOCANE : Horaires d'ouverture :

lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 17h00.

Tél : 06.14.42.02.44

Déchetterie de NEUVIC : Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Tél : 05.53.91.61.33.

Nous ne sommes pas autorisés à utiliser la déchetterie de St-ASTIER.

Assistantes maternelles

Les assistantes maternelles agréées à votre service à St-Aquilin

Pascale COIFFE à La Lande de Boriac - 05 53 08 59 99

Lydie PRADIER à Bonnet est - 05 53 07 17 97

Gislaine BORDAS à Boriac - 05 53 08 60 91

Portage des repas



Dans le cadre de l'aide aux personnes, la communauté de communes et l'ANACE (association neuvicoise, animation de coordination et d'entraide) de Neuvic assure un portage des repas à domicile pour les personnes qui en ont besoin. La communauté de commune prend en charge une partie du coût du repas, soit 1,50 €. Nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie ou de l'ANACE si vous êtes intéressé.

Carte communale

Approuvée et validée par la Préfecture, elle est consultable en mairie ou sur le site internet :

www.saintaquilin.fr

ACTES DE DEGRADATION

Au cours de l'année 2009, il a été constaté des dégradations diverses dans notre commune : panneaux de signalisation tagués et arrachés, drapeaux tricolores détruits. Nous ne devons pas tolérer de tels agissements et tout responsable identifié sera poursuivi.

GRIPPE A (H1N1)

Prévention de la transmission de l'épidémie de grippe A (H1N1)



Mesures de prévention :

La prévention de la transmission de l'épidémie de grippe, comme de tout autre virus respiratoire, repose avant tout sur le respect de mesures d'hygiène simples. Dans le cadre de l'épidémie actuelle, la transmission se fait de la même manière que celle d'une grippe saisonnière :

- par la toux, les éternuements ou les postillons,
- par contact rapproché avec une personne infectée, par exemple lorsqu'on l'embrasse ou qu'on lui serre la main,
- par contact avec les objets touchés et contaminés par une personne malade (exemple : une poignée de porte, un bouton d'ascenseur,...)

Les principales mesures de prévention consistent à :

- Se laver régulièrement les mains avec du savon ou les désinfecter avec une solution hydro alcoolique (en vente en pharmacie),
- Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir à usage unique lors d'une toux ou d'un éternuement,
- Jeter les mouchoirs dans une poubelle puis se laver les mains,
- Porter un masque en présence d'une autre personne, si vous êtes malade.

Organisation de la prise en charge lors de la survenue d'un cas de grippe

En cas d'observation de symptômes grippaux, il est nécessaire de consulter votre médecin traitant afin de bénéficier d'une prise en charge adaptée. Le recours au centre 15 (SAMU) ne doit avoir lieu qu'en cas d'urgence pour des cas graves.

Les principaux symptômes grippaux sont :

- signes généraux : une fièvre supérieure à 38°C ou des courbatures ou une grande fatigue,
- et signes respiratoires : une toux ou des difficultés respiratoires.

Dans l'attente d'une prise en charge médicale et après confirmation de l'état grippal, il convient de mettre en place des mesures d'isolement dans un lieu adapté.

L'ensemble des informations relatives aux mesures d'hygiène, de prévention et de détection des symptômes grippaux sont disponibles sur le site ministériel.

[\(<http://www.pandemie-grippale.gouv.fr>\)](http://www.pandemie-grippale.gouv.fr)

CIMETIERE :

Reprise des concessions abandonnées

Les concessions du cimetière qui ont cessé d'être entretenues vont faire l'objet d'une procédure de reprise par le maire ou son délégué.

Lorsque, après une période de trente ans, une concession a cessé d'être entretenue, le maire, ou son délégué, peut constater cet état d'abandon par une procédure spéciale. Les descendants ou successeurs des concessionnaires, lorsque le maire a connaissance qu'il en existe encore, seront avisés. Dans le cas où la résidence des descendants ou successeurs des concessionnaires n'est pas connue, un avis sera affiché à la mairie ainsi qu'à la porte du cimetière.



AVIS AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS

Plusieurs habitants de différents points de la commune, ou randonneurs, ont manifesté leur mécontentement à ne pouvoir circuler librement sur les voies publiques, ou ont subi des nuisances dues aux chiens qui sont laissés en liberté.

Le maire rappelle aux propriétaires de chiens que ceux-ci doivent être tenus en laisse ou séjourner dans un espace clos afin de ne pas porter atteinte à la sécurité des passants. Il rappelle également qu'un arrêté municipal a été pris le 19/03/2004, qui interdit la divagation des chiens sur la voie publique, et autorise les services municipaux à prendre les dispositions qui s'imposent en cas de constat d'infraction.

Merci de votre compréhension.



PREVENTION DES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Chaque hiver, le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications dont une centaine mortelles. Pourtant, ces drames humains et familiaux sont évitables.

Pourquoi est-ce dangereux?

C'est un gaz invisible, inodore, toxique et mortel.

- Le monoxyde de carbone est un gaz indétectable. Il est le résultat d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie : bois, gaz (naturel, butane, propane ou pétrole liquéfié), charbon, essence...

- Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique prenant la place de l'oxygène dans le sang. Il peut s'avérer mortel en moins d'une heure.

Il provoque 2 types d'intoxication :

1. l'intoxication faible ou chronique : elle se manifeste par des maux de tête, des nausées et de la fatigue. Elle est lente.

2. l'intoxication grave : plus rapide, elle entraîne des vertiges, des troubles du comportement, des pertes de connaissance, le coma ou le décès.

Ces intoxications peuvent laisser des séquelles à vie.

Quelles sont les causes du danger?

Une mauvaise combustion et une mauvaise aération

1. Les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus. Si vos appareils ne sont pas correctement entretenus, les combustibles y brûleront mal, ce qui risque de provoquer une émission de monoxyde de carbone.

2. Une mauvaise aération du logement. Une flamme a besoin d'air pour brûler. Si l'air de votre logement n'est pas suffisamment renouvelé, la combustion au sein de vos

appareils sera incomplète et émettra du monoxyde de carbone.

3. Les fumées mal évacuées

Un conduit d'évacuation bouché ou obstrué ne permet pas aux gaz issus de la combustion de s'évacuer.

Comment éviter les intoxications ?

Avec de la vigilance et des gestes simples

1. Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel :

- chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains,
- cheminées, inserts et poêles,
- conduits d'aération.



2. Aérez votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air.

3. Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an

Que faire si vous soupçonnez une intoxication ?

Aérez, évacuez et appelez les secours

Si vous avez des maux de tête, des nausées, des vomissements... pensez au monoxyde de carbone...

En cas de suspicion :

1. Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres
2. Arrêtez vos appareils à combustion si possible
3. Evacuez les locaux et bâtiments
4. Appelez les secours :

Numéro unique d'urgence européen (112)

Les sapeurs Pompiers (18) ou le SAMU (15)

Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel.

NAISSANCES

- 25/03/2009 : Mona Lisa DEFAIX
fille d'Olivier BURG
et de Morgane DEFAIX du bourg
- 05/08/2009 : Iban Angelo Pascal Patrick OCCELLI
fils de Nicolas OCCELLI
et de Gwénaëlle SOTERAS-SUDEIX
du lieu-dit « Les Gayettes »
- 02/09/2009 : Gabriel Tylan PEYTOUREAU
fils de Lionel PEYTOUREAU
et de Nathalie RABUSSEAU
du lieu-dit « Vigerie Basse »
- 03/12/2009 : Ambre TAUBY
fille de Patrice TAUBY
et de Laëtitia MAURA
du lieu-dit « Vitrac »

PARRAINAGES CIVILS

- 18/07/2009 : Maud TERRADE fille d'Olivier
et Christine TERRADE
demeurant « Le Pont St Moncé »
- 15/08/2009 : Mathieu SIGNOURET fils de Mickaël
et Christine CHAMPARNAUD
demeurant Lotissement « Maisons Neuves »
- 07/11/2009 : Elori SUDEIX fille de Pascal
et Christine SUDEIX
demeurant « Les Gayettes »

MARIAGES

- 08/08/2009 : Edward, Guy BROUILLARD
et Yolande, Sylvie MARTIN
domiciliés « Chemin de May »
à Saint-François (Guadeloupe)
- 15/08/2009 : Mickaël SIGNOURET
et Christine CHAMPARNAUD
demeurant Lotissement « Maisons Neuves »

Merci aux généreux donateurs dont la quête a été remise pour les œuvres communes.

DECES

- 07/01/2009 : Marie Josée LENAIN née PRADELOU
du lieu-dit « Au Jard »
- 08/02/2009 : André TAUBY
du lieu-dit « Maison Neuve »
- 28/03/2009 : Solange PETIT née SUDRET
du lieu-dit « La Pougé »
- 13/08/2009 : Camille DUPUY
du lieu-dit « Les Réveilles »
- 07/10/2009 : James REGOUT
du lieu-dit « La Barde »
- 18/10/2009 : Yvette MAGNE née RENAUDIE
du lieu-dit « Puygros »

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Philippe JASSELIN, Nicole TARTAR
et leurs enfants (gérant du multiple rural)
Stéphane et Carole AKNIN au bourg
Gérald et Valérie SPLINGART
et leurs enfants Marion et Hugo, « Jaubertie »
Sébastien et Aurélie BOUCHER
et leur fils Yanis, « Longecôte »
Patrick-Ghislain DENIS, « Les Légitimes »
Serge VALETAS et Anaïs LEBLANC, « Charroux »
Hamlouï KOUICI et leur fille Shaïna, « La Clavelie »
Frédéric et Isabelle LIOGIER, « Les Barbilloux ».

Le personnel communal en images

Les employés titulaires :

Sylvie DURU
Secrétaire de Mairie



Laurent BOISSERIE
Agent technique



Cédric ILPIDE
Agent technique



Michelle DUFOUR
Agent technique cantine



Les employés non titulaires :

Kim BOMBEKE
Agent d'entretien
et garderie en CAE



Gérard POUYADE
Agent d'entretien en CAE



ECOLE



Si vous passez devant l'école, aux alentours de 10h30, 13h00 ou 15h30, vous verrez les enfants courir, mais surtout vous les entendrez s'exprimer. A la rentrée des classes, pour les nouveaux venus en maternelle, il n'est pas rare d'entendre des pleurs. Mais très rapidement, ceux-ci se transforment en cris de joie : qui sur le toboggan, qui sur une trottinette ou un tricycle. D'autres préfèrent se rejouer l'action d'un dessin animé vu la veille à la télévision. D'autres encore dansent. Certains se bagarrent. Telle est la vie, effrénée et joyeuse de la cour de récréation!

En classe, l'ambiance est plus calme. Place à la concentration et aux apprentissages fondamentaux : langage oral, priorité de l'école maternelle, lecture, écriture, numération, découverte du monde, expression artistique et activités physiques. Ponctuées par des sorties pédagogiques, culturelles et sportives, l'année scolaire des élèves est riche de découvertes, d'expériences et d'apprentissages. Cette dynamique est le fruit d'une collaboration entre les enseignantes, le personnel municipal travaillant pour le "bien vivre à l'école", la municipalité, les parents d'élèves et les associations (Comité des Fêtes et les Amis de Saint-Aquilin) qui contribuent humainement et financièrement à la vie de l'école.

A tous merci et excellente nouvelle année.

V. BORDAGE
Directrice de l'école

Sortie Château de Neuvic



Apprentissage peinture



ACCUEIL DE LOISIRS DE LOISIRS

L'accueil de loisirs périscolaire (avant et après la classe) a bénéficié cette année de façon régulière à quelques 25 enfants de 3 à 10 ans.

Kim et moi-même, toutes deux diplômées, leur proposons des activités d'éveil, manuelles ou sportives en fonction de leur âge et de leurs envies. Dans le cadre du respect de l'enfant et de ses besoins, la liberté de ne rien faire, de jouer seul est laissée...au même titre que celle de faire ses devoirs !

Le projet mosaïque sous le préau a enfin été finalisé. Un grand merci aux différents intervenants sans qui le résultat final ne serait probablement pas ce qu'il est aujourd'hui : Nicole pour la direction générale du projet, Hilde pour l'esthétique, Eric pour la finition (jointage), les différents donateurs de carrelage et le centre de loisirs de la C C V S pour le renfort en petites mains.

Le dragon à 2 têtes a été inauguré le jour de la fête de la musique.



Depuis juillet 2008 les animations enfants du mercredi se déroulent au nouveau centre de la communauté de communes. Celui-ci est situé à CHANTERAC. Ce regroupement de communes nous permet d'offrir aux enfants des loisirs éducatifs tout au long de l'année : petites et grandes vacances....

Le programme des activités peut être consulté à l'accueil de St AQUILIN ou au centre à CHANTERAC.



TRES BONNE et HEUREUSE ANNEE à TOUS,
JEUNES et MOINS JEUNES.

Evelyne

L'agriculture biologique à Saint-Aquilin

Trois exploitations distinctes sont installées à Saint-Aquilin. Toutes les trois conduites entièrement en agriculture biologique, bénéficiant du label AB, décerné par le Ministère de l'Agriculture garantissant aux consommateurs des produits naturels et sains, respectant les normes européennes avec un cahier des charges très rigoureux basé sur le respect de l'environnement (pas d'engrais chimiques, ni pesticides, ni OGM...) et des cycles biologiques. Le bien-être des animaux d'élevage et les conditions de travail de l'agriculteur sont aussi des éléments importants. L'utilisation de compost, du fumier de ferme, la rotation des cultures, le désherbage mécanique, la diversité des espèces cultivées sont les moyens entre autres qu'utilise l'agriculture biologique.



Allons découvrir ces trois exploitations. Passons d'abord par « Boisset » et rencontrons Jules CHARMOIS : ce jeune agriculteur, éleveur, dynamique, installé depuis 1999 après des études d'ingénieur agricole à Toulouse. Depuis toujours animé par cette volonté de se consacrer uniquement à l'agriculture biologique, il est aujourd'hui avec un employé, à la tête d'une ferme, le « Gaec des Charmes » qui exploite 177 hectares morcelés sur Saint-Aquilin et Tocane.

L'exploitation est composée essentiellement de prairies, plantations de noyers, cultures de tournesol, céréales et protéagineux (les protéagineux sont des plantes riches en protéines indispensables pour les animaux : fèves, pois...); et d'un troupeau de 55 vaches limousines et de 80 jeunes que l'on aperçoit régulièrement dans le paysage de Saint-Aquilin, et qui participe à l'entretien de l'espace dans cette partie de la vallée du Salembre. Le Cheptel est nourri exclusivement avec les produits de l'exploitation. La viande issue de l'élevage (60 animaux par an, abattus, découpés et conditionnés, dans des ateliers agréés AB) possède d'indéniables qualités gustatives avec un grain très fin. Elle est proposée principalement en caissettes de 5 à 10 kg à des particuliers et des AMAP au niveau local sur un axe Périgueux-Bordeaux. L'AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) est un partenariat équitable entre des consommateurs et des fermes locales.

En marge de l'exploitation agricole, Jules est responsable de CUMA (Coopérative d'utilisation de matériel agricole en commun). Toujours dans un objectif écologique et biologique, il participe



avec le SMD3 (Syndicat des Déchets de la Dordogne) au recyclage des déchets verts pour la fabrication de compost. Ce ne sont pas moins de 13 000 tonnes par an qui sont utilisées en agriculture bio. Une autre activité est l'utilisation de sous produits de la forêt pour la fabrication de plaquettes de bois destinées au chauffage des bâtiments et habitations.

La production est d'environ 7 000 tonnes par an. Ces deux activités emploient 5 personnes à temps complet et partiel. Un projet de plate-forme de compostage et stockage des bois sous un bâtiment couvert de panneaux photovoltaïques est à l'étude actuellement. Décidément Jules est infatigable. Félicitations et bon courage à lui.



Continuons notre route et passons à « Daudière »; tout d'abord « Daudière basse » où sont installés depuis 1992 Mike et Heather NIXON, ce sympathique couple d'anglais, accros eux aussi à l'agriculture et l'horticulture bio. En effet, l'exploitation occupe, dans cette partie du vallon, 70 ares de serres et maraîchage et 6 hectares de céréales et prairies; le tout certifié en agriculture biologique. Ils produisent des légumes (de la salade aux courgettes et carottes, des pommes de terre et poireaux en passant par les tomates et melons), de jeunes plants de légumes divers et notamment plus de 20 variétés différentes de tomates et courges et une soixantaine de plantes aromatiques dont des variétés peu communes (Citronnelle de Madagascar et de Chine,



Coriandre vietnamienne, Patchouli, Cardamome...) La culture de légumes biologiques nécessite des techniques respectueuses de l'environnement, ainsi pour la lutte contre les parasites, le cahier des charges n'autorise que des

produits naturels ou à base de plantes (insecticide végétal, bouillie bordelaise, produit appétant à base de fer pour les limaces par exemple). Pour le désherbage, la binette et les bras sont les outils indispensables pour Mike et Heather. Le fertilisant utilisé est à base de fumier (issu des élevages bio) et de compost (déchets verts) mélangés.

Des contrôles portant sur l'ensemble du système de production sont effectués sur place tous les ans par des organismes indépendants agréés par les pouvoirs publics. Le protocole est strict depuis la semence jusqu'au produit fini. Les légumes sont vendus toute l'année dans des magasins spécialisés (Biocop) et auprès des particuliers. Au printemps, Mike et Heather sillonnent la région avec les plans

de légumes et plantes aromatiques. Il n'est pas rare de les voir sur les floralies locales. Bravo pour leur motivation et bonne continuation à tous les deux.

Terminons notre tournée en montant à « Daudière haute »; la vue sur le vallon est superbe.

Là, nous accueillent Rémi et Christine MARTRECHAS, un couple d'agriculteurs bien connu à Saint-Aquilin. Christine travaille à l'extérieur mais participe aussi à différentes tâches sur l'exploitation. La ferme est récemment certifiée en agriculture bio depuis le 1^{er} Avril 2009 après deux années en reconversion.

C'est le temps nécessaire pour passer de l'agriculture traditionnelle à l'agriculture biologique. Pendant cette période aucun pesticide et engrais chimique n'a été employé de façon à assainir entièrement les terres et prairies.

L'exploitation est spécialisée dans l'élevage de porcs bio, de races Cul noir et Gascon (tout noir). La chair de cette viande est persillée au goût unique. L'élevage comprend 5 mères et 40 jeunes.

L'objectif est de produire 100 bêtes par an soit environ 8 par mois. Les animaux se promènent en plein air et semi-liberté sur litière de paille. Ils sont nourris exclusivement avec les céréales provenant de l'exploitation qui compte 39 hectares de prairies et cultures de tournesol, maïs, blé triticale (blé sauvage), pois, avoine. La pomme de terre, l'ail, l'oignon sont également cultivés pour la vente aux particuliers. La viande de porc emballée sous vide est vendue par colis de 8 à 10 kg auprès des particuliers,



des AMAP et également d'une SICA (Société d'Intérêts Collectifs Agricoles) « Le Pré Vert » qui est un groupement de producteurs spécialisés dans l'abattage et la commercialisation d'animaux bio vers des boucheries notamment sur Paris et sur la Côte d'Azur. Le marché est loin d'être satisfait et ne demande qu'à s'épanouir.



La reconversion en agriculture biologique est pour Rémi et Christine un nouveau départ vers un mode d'élevage alternatif, respectueux de l'environnement et du bien-être des animaux. Souhaitons leur pleine réussite dans l'avenir de l'exploitation et encore merci de leur accueil.

Maintenant que nous connaissons mieux ces trois agriculteurs, n'hésitons pas à leur rendre visite et parler avec eux de leur passion.

Meilleurs vœux à tous.

Jean-Luc PARISOT,
conseiller municipal

Les commerçants et artisans à votre service



Du changement au multiple rural
« LE SAINT AQUILIN »

Depuis le 5 août dernier, les nouveaux gérants Philippe JASSELIN et Nicole TARTAR, originaires de Nontron ont pris possession des lieux. Nicole est en cuisine alors que Philippe s'affaire au bar, à l'épicerie et en salle. La restauration est assurée le midi tous les jours et le soir sur réservation.

Horaires d'ouverture bar / épicerie : 7h00 → 19h30

Samedi et dimanche : 8h30 → 19h30

Fermeture : mercredi soir et dimanche soir.

A noter qu'un service traiteur est assuré sur demande, et que plusieurs soirées à thème seront organisées dans l'année 2010. Nous souhaitons à Nicole et Philippe une pleine réussite dans leur nouvelle activité.

Deux nouveaux artisans dans le bourg



Romain CHOLLET - CLEAN CAR24 spécialisé dans le lavage et le nettoyage auto à domicile. Economique et écologique (sans eau, ni produits chimiques).

Stéphane AKNIN, Bûcheron élagueur, entreprise de travaux forestiers Spécialiste en travaux difficiles et dangereux



ARTISANS

Jules CHARMOIS : Agriculteur bio et prestations agricoles
Boisset – 06 85 70 12 75

Christian DESMOULIN - Bouilleur de cru ambulancier

Mickaël et Heather NIXON - Horticulteur bio
Daudière basse - 05 53 07 40 16

Hervé PIEDFER -Entreprise de terrassement
Maison Neuve – 05 53 04 52 23

Fabrice MAJEK / Serge RAMONAS - Peinture/ Plâtrerie
Croix blanche – 05 53 04 24 71

Jean-Luc SOULIMENT - Maçonnerie
Les Côtes – 05 53 04 96 96

Nicolas DORCHIN – Menuiserie
Ferronie – 05 53 04 9046

Rémi MARTRECHAS - Agriculteur bio
Daudière haute – 09 54 15 50 09

Philippe JASSELIN / Nicole TARTARE - Multiple rural
restaurant, bar, épicerie - Le Bourg – 05 53 07 81 08

Romain CHOLLET - Lavage véhicule à domicile
Le Bourg – 06 25 55 85 98

Stéphane AKNIN - Abattage-élagage
Le Bourg – 06 18 52 8585

Matthew BOTLEY - Bar étang
Etang des Garennes

ARTISANAT D'ART

Gérard CURY - Sculpteur sur bois - Seyssac Est – 05 53 54 75 50

Joël BEYNEY - Sculpteur sur bois - Jaubertie – 05 53 54 06 97

Des nouvelles de nos groupements intercommunaux

1 - LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA VALLÉE DU SALEMBRE

Il regroupe six communes : Tocane-St-Apre, Saint-Aquilin, Saint-Astier, Chantérac, Saint Germain du Salembre et Neuvic. Son budget vient essentiellement de la participation de ces communes. Le président du Syndicat est Pierrot BRUGEASSOU de Chantérac. Il y a également deux délégués par commune. Sur Saint-Aquilin, des travaux de restauration de la source du Salembre (aux Fontanelles) à la partie qui se situe au bas du Combenègre seront engagés prochainement. Nos délégués : Annick DEZON et Christian JEAN suivent le projet avec attention.

Le Salembre et ses affluents ont une longueur qui avoisine les 35 km, pour un bassin versant de 6000 ha et une population totale de 14000 habitants. De nombreuses sources de très grandes qualités sont encore à découvrir : Vitrac, la Clavelie, les Fontaines et bien d'autres encore. Le Syndicat étudie en ce moment les meilleures solutions pour les faire déverser jusqu'au lit principal du Salembre. L'opération qui se déroule actuellement est une opération triennale de restauration, les tronçons les plus encombrés ont été traités en premier et ainsi de suite jusqu'à la fin du linéaire total.

Les travaux réalisés cette année sur Saint Aquilin : un dégagement très important des embâcles (bois obstruant la libre circulation des eaux, etc.), des abattages d'arbres risquant de tomber dans un avenir proche, un dégagement du lit proprement dit du Salembre avec brûlis ou broyage des rémanents, et en tranche optionnelle des abreuvoirs empierrés avec canalisation du bétail; des plantations type frênes, aulnes, saules marsaults sont en cours de réalisation (espaces vides de végétation).

Les propriétaires se sont engagés à édifier une clôture afin



d'éviter les « abrouissements » dus au bétail. Cette année, le coût total des travaux sur le Salembre est de 84000 euros; les subventions espérées sont de l'ordre de 80 pour cent. Pour mener à bien de

telles opérations, le Syndicat fait appel à un maître d'œuvre (cartographies, évaluation et suivi des travaux, etc...) et également à un technicien rivière (obligatoire si nous voulons percevoir la subvention de l'agence de l'eau). Les réunions de chantier ont lieu environ tous les huit jours.

Le président convoque tous les partenaires financiers, la police de l'eau, le technicien du Conseil Général, le bureau d'études, le technicien de rivière et les responsables de l'entreprise qui réalise les travaux, les délégués des communes

et au moins une fois les maires. Pour 2010, une tranche importante qui concerne la commune de Saint-Aquilin sera discutée en conseil syndical.



2 - LE SYNDICAT DES ORDURES MENAGERES DE RIBERAC LES DECHETS A SAINT-AQUILIN

Le Smctom vous présente les déchets collectés par leurs services durant l'année 2008.

D'une manière globale sur l'ensemble de son territoire, le syndicat a collecté 5 874,64 tonnes de sacs noirs (déchets résiduels) et 980,93 tonnes de sacs jaunes (DPS).

Et vous, qu'avez-vous produit comme déchets sur l'année 2008?

Pour l'ensemble de la commune :	Pour chaque habitant de la commune :
- Sacs noirs: 100,67 Tonnes	- Sacs noirs: 219,80 kg
- Sacs jaunes: 16,81 Tonnes	- Sacs jaunes: 36,70 kg
- Verre: 17,64 Tonnes	- Verre: 38,52 kg

Nous arrivons à la fin de l'année 2009, voyons les tendances de cette année : (les chiffres représentent les déchets collectés de janvier à octobre 2009 inclus)

Pour l'ensemble de la commune :	Pour chaque habitant de la commune :
- Sacs noirs: 77,35 Tonnes	- Sacs noirs: 168,89 kg
- Sacs jaunes: 15,04 Tonnes	- Sacs jaunes: 32,84 kg
- Verre: 11,16 Tonnes	- Verre: 24,37 kg

pour comparaison, même période en 2008 :	Pour comparaison, même période en 2008 :
- Sacs noirs: 85,06 Tonnes	- Sacs noirs: 185,72 kg
- Sacs jaunes: 15,44 Tonnes	- Sacs jaunes: 33,71 kg
- Verre: 13,64 Tonnes	- Verre: 29,79 kg

On remarque une tendance à la baisse pour l'ensemble des déchets. C'est un résultat encourageant, il faut continuer dans cette voie.

Mais où vont tous ces sacs?

- 1ère étape : la collecte par le Smctom.
- 2ème étape : le centre de transfert sur le site de Seneuil à Vanxains.
- 3ème étape : départ des sacs jaunes vers le centre de tri de la Rampinsolle, départ des sacs noirs vers l'ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) de St Laurent des Hommes.



Centre de transfert (sacs noirs)



Centre de tri



ISDND

Les déchets des sacs jaunes sont triés selon leur matière, ils sont ensuite envoyés dans des usines, toujours en fonction de leur matière, afin de refaire de nouveaux objets et ainsi recycler les emballages.

Les sacs noirs, eux, sont enfouis définitivement dans un casier où sont collectés et traités les gaz ainsi que les jus d'écoulement.

Quelles solutions pour diminuer ma quantité de déchets?

Tout le monde peut produire moins de sacs noirs, il suffit de composter !

C'est simple, il vous suffit de vous procurer un composteur, de vous en fabriquer un ou bien de faire « un tas ».

Vous pouvez y mettre vos déchets de cuisine (épluchures, marc de café/thé, reste de repas...) ainsi que vos déchets verts (tonte, taille, fleurs, feuilles...), vous produirez alors 30% de moins d'ordures ménagères.

Afin de vous aider dans votre démarche, le Smctom propose trois types de composteurs :

Chaque modèle est disponible sur le site du syndicat à Seneuil – 24600 VANXAINS
Renseignements au 05-53-92-41-68.



en plastique : 300L=> 15 €



en bois : 300L=> 20 €



en bois : 600L => 30 €

Si vous souhaitez aller plus loin dans votre démarche de réduction des déchets, voici quelques conseils :

Au supermarché :

- acheter le moins possible de produits possédant plusieurs emballages,
- préférer les aliments en vrac ou bien à la coupe,
- plutôt choisir des produits concentrés, présentant un emballage moins conséquent,
- consommer des produits frais plutôt que des conserves,
- prendre des produits de grande contenance (exemple entre une bouteille d'1,5L et des canettes)
- s'équiper de sacs réutilisables et les emmener à chaque fois,
- préférer un emballage en verre plutôt qu'en plastique.

A la maison :

- mettre un autocollant « STOP PUB » pour éviter le gaspillage de papier,
- préférer l'éponge et la serpillère plutôt que les lingettes,
- boire l'eau du robinet.



Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au SMCTOM au 05 53 92 41 68 ou sur notre site internet sur www.riberac.fr.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la gestion de vos déchets, les centres de traitement peuvent être visités, pour cela il vous suffit de nous contacter.

3 - LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION

Travaux réalisés par le SDE 24 sur la Commune de SAINT AQUILIN en 2008/2009

PROGRAMME	OUVRAGE	ETUDE	DATE COMMANDE et ou OS	DATE DE MISE EN SERVICE	MONTANT DECOMPTE
FACE AB	Renforcement - PSSA LES BARBILLOUX		17-juin-08	4-déc-08	72 996,21 €
FACE AB	Renforcement - Charroux		26-janv-09	12-mars-09	3 944,53 €
FACE AB	Renforcement - Vitrac	en cours d'étude			
ECLAIRAGE PUBLIC	Passage salle des fêtes	4 459,50 €			

4 - LE SYNDICAT DES TRANSPORTS SCOLAIRES (canton de Saint-Astier)

SAINT-AQUILIN adhère au syndicat pour le transport de 17 enfants au collège de Saint-Astier. La participation pour la commune est de 1 370 euros par an soit environ 80 euros par élève.



5 - PAYS DE L'ISLE EN PERIGORD

Nouveau programme en faveur de l'habitat privé : Le Pays de l'Isle en Périgord lance en 2010 un nouveau dispositif en faveur de l'habitat privé : propriétaires occupants et propriétaires bailleurs. Les permanences pour le canton de Neuvic seront assurées par le Pact Dordogne à la mairie de Neuvic. Elles auront lieu tous les premiers jeudis du mois à partir du mois de mars 2010. Pour tout renseignement, contacter le Pact Dordogne au 05. 53. 06. 81. 20.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DU SALEMBORE



Centre de Loisirs et Accueils périscolaires

Le centre de loisirs sans hébergement (CLSH) de notre communauté de communes connaît un franc succès. Il présente un bilan positif avec en moyenne un taux d'occupation de 62,17 % pour l'année 2008/2009 en périscolaire sur les 3 sites et de 44,84 % en extrascolaire (une fréquentation très faible pendant les vacances de Noël faisant chuter la moyenne). Les nombreux enfants de notre territoire et des communes voisines ont ainsi pu bénéficier de ce bel équipement ainsi que des animations et sorties proposées.



ASTER

Des études sont en cours pour essayer de trouver une solution de réhabilitation du site. La collectivité a été sollicitée par une entreprise pour conduire des démarches afin que celle-ci puisse s'installer dans une partie des locaux. Le prix de vente de 500 000 € pour ce bien semble mettre tous les projets en péril. La collectivité ne s'engagera que dès lors que les coûts seront raisonnables.

Plateforme de Broyage

Dans le cadre des énergies renouvelables, la communauté de communes a pour projet d'accueillir et réaliser un site de broyage ayant pour but de répondre à l'attente d'une exploitation existante sur le territoire de la CCVS et qui n'est plus aujourd'hui en capacité de se développer sur son lieu actuel. Il est nécessaire de répondre tant aux besoins de l'entreprise, qu'au respect de l'environnement en créant une plateforme pouvant accueillir les engins nécessaires au déchetage de bois de forêt, permettant ainsi d'obtenir des plaquettes destinées aux chaufferies bois collectives et valoriser les déchets verts provenant des déchetteries locales afin de les transformer en compost servant à abonder les terres agricoles. Le site de Chantérac au lieu dit « les cinq routes » est particulièrement adapté puisqu'il a été

classé pour cet usage dans le PLU, et qu'il se situe dans un secteur boisé, desservi par une route départementale, éloigné des habitations.

Ce projet sera conduit en partenariat avec le SMD3, la fédération des CUMA de la Dordogne et la coopérative forestière et bénéficiera d'aides des Conseils Régional et Départemental. Nous espérons ainsi renforcer une activité existante et aider à maintenir ou créer des emplois dans un secteur en pleine expansion.

Service Pour l'Assainissement Non Collectif

Nous vous rappelons que la loi LEMA (loi sur l'eau et les milieux aquatiques) nous impose le contrôle de toutes les installations d'assainissement non collectif avant le 31 décembre 2012. Cette date relativement proche nous a incités à mettre en place le SPANC (Service pour l'assainissement non collectif). La collectivité a choisi de confier cette tâche à un prestataire de service, plutôt que d'en assurer le fonctionnement en régie. Les études réalisées par les collectivités voisines montrent que ce choix est le plus rationnel. Nous avons donc lancé un appel d'offre afin d'obtenir les meilleures propositions. Nous devrions choisir le prestataire dans le courant du premier trimestre 2010. Une réunion publique d'information sera programmée afin que vous puissiez obtenir une réponse à toutes vos interrogations. Ce service permettra ainsi de gérer le choix des filières pour les constructions neuves, mais également pourra apporter une solution technique dans le cas d'installation présentant des dysfonctionnements. Nous vous rappelons que le coût des visites obligatoires réalisées sur les dispositifs sera à la charge des propriétaires.

Voirie

Des travaux ont été effectués à SAINT GERMAIN route de la Côte et au Gounaud ; à CHANTERAC dans le bourg. Pour ce qui concerne la commune de SAINT AQUILIN, la route de Vitrac sera réalisée en tout début d'année 2010. Le montant de tous ces travaux s'élève à 154 000 €.

La collectivité a réalisé du point à temps en régie sur les trois communes. Cette opération a apporté satisfaction et sera reconduite dans l'année 2010. L'aménagement des plateformes pour conteneurs d'ordures ménagères se poursuit. Il sera terminé dans le courant de l'année 2010.

Petit patrimoine

Nous avons décidé de restaurer et mettre en valeur deux sites de petit patrimoine par commune. Ce sont donc le puits de Seyssac, la Fontaine du Bourg et le calvaire pour St Aquilin; les lavoirs de Longecôte et Joussonières pour Chantérac; la place, le puits du bas du bourg et le lavoir de la Maligne pour St Germain. Les travaux devraient être terminés fin du 2ème trimestre 2010. La collectivité bénéficie d'aides financières des Conseils Régional et Général, ainsi que d'une enveloppe parlementaire.

Amélioration de l'Habitat

Dans le cadre du Pays de l'Isle en Périgord, une opération intitulée PIG (Projet d'Intérêt Groupé) concernant un programme d'amélioration de l'habitat a été mis en place. Ce projet correspond au même programme déjà réalisé sur notre territoire dans le cadre de l'OPAH, et devrait permettre aux propriétaires occupants ou bailleurs de bénéficier d'aide pour des travaux.

Relais d'Assistants Maternelles

Les permanences du Relais d'Assistants Maternelles (RAM) sont assurées à Chantérac une fois par mois. Nous vous rappelons que cet accueil est un lieu de ressources au service des familles, des assistantes maternelles agréées ou des candidates à l'agrément, et des autres professionnels de l'enfance. Cette structure permet d'organiser l'information des parents et des assistantes maternelles.

Formation du personnel

Les agents des trois communes ont bénéficié d'une formation de lutte contre l'incendie. Dans le début de l'année 2010, c'est une nouvelle session qui concernera les premiers secours à apporter. Ces formations sont plus que nécessaires pour le personnel qui côtoie et encadre les enfants.

Information sur le Frelon Asiatique

Ce nouvel insecte apparu en 2006 en Dordogne est un redoutable prédateur d'abeilles. Il est toujours urgent d'essayer de limiter sa progression par des actions de piégeage des reines. Le frelon asiatique fait son nid de forme sphérique principalement dans les arbres, dans les haies, sous les hangars aérés, non loin d'un point d'eau. Le frelon asiatique est facilement distinguable du frelon européen (*Vespa crabro*) par sa taille et sa couleur. L'adulte mesure environ 30 mm de long, son thorax est brun foncé.

Selon les premières observations, ce frelon lorsqu'il est solitaire, est peu agressif envers l'homme. Il n'en est pas de même à l'approche du nid où l'attaque peut être collective et virulente.



Une grande prudence est de rigueur. Si on est piqué, il faut impérativement avvertir son docteur. Huit à douze piqûres peuvent provoquer un empoisonnement nécessitant une hospitalisation. En cas d'approche d'un nid, cet insecte peut également projeter son venin vers les yeux.

ACTIONS de PIEGEAGE :

Le piégeage des reines constitue une action prioritaire en matière de lutte contre ce frelon. Les pièges type bouteille coupée et renversée peuvent être utilisés. L'appât utilisé peut être de l'eau avec du sucre, ou du vinaigre avec du sirop de grenadine, ou de la bière sucrée. Il sera renouvelé toutes les 4 semaines. Les pièges doivent être disposés à environ 1m 50 du sol aux alentours des nids de l'année précédente. La période de piégeage se situe entre le 15 février et le 15 mai.

Les référents peuvent être contactés pour tous renseignements concernant ce sujet, ainsi que pour signaler tout nid repéré.

**B. DEVAURE à Boutard,
CHANTERAC - Tél. : 05 53 82 61 39**

**J.L. BOMBAUT à Charoulas,
SAINT-AQUILIN - Tél : 05 53 04 47 71**

**T. PORCHE, Moulin de Faucheyroux,
ST GERMAIN - Tél. : 09 62 50 85 58**

Avenir de la CCVS

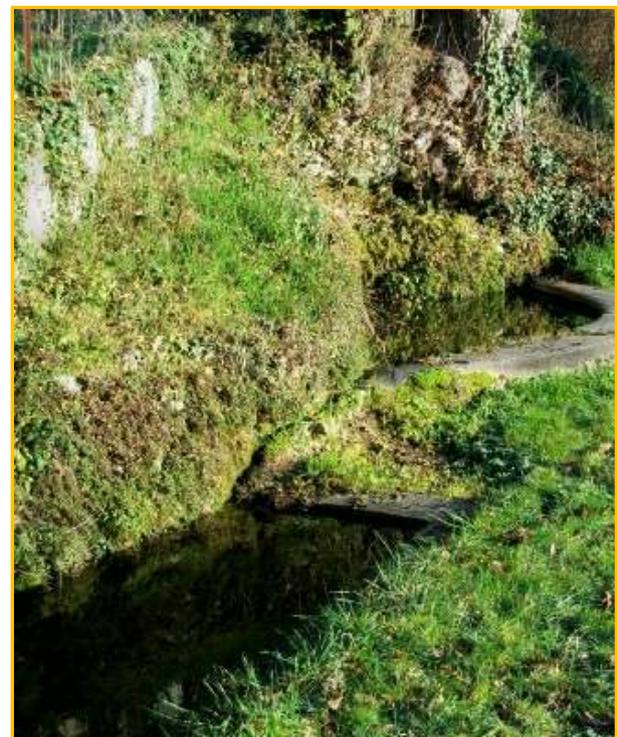
Les communautés de communes d'aujourd'hui sont menacées. La réforme des collectivités territoriales tend à ce que des regroupements s'opèrent afin de réduire considérablement leur nombre. La CCVS doit donc réfléchir à son avenir et au rapprochement qu'elle pourrait envisager. Plusieurs possibilités sont à envisager avec les communautés de communes de Neuvic, Saint-Astier, Ribérac, Mussidan et Haut de Dronne.

Site Internet

Le site internet de la CCVS sera consultable courant janvier.

Le site a pour nom : « valleedusalembre.fr ».

Ce nouvel outil permettra aux administrés de connaître et suivre l'actualité de leur collectivité.



« LES AMIS DE SAINT-AQUILIN »



Chacun sait que le mois de mars est celui du renouveau.

Cette année 2009, il n'a pas failli à sa réputation. En effet, c'est le 8 mars que la Présidente Renée DUTILH et le Trésorier Fernand PEYTOUREAU ont convoqué

une assemblée générale pour fêter ensemble le 30^{ème} anniversaire de l'association et procéder au vote du renouvellement du bureau. Vingt neuf personnes répondirent favorablement à l'invitation et vingt et une autres nous firent l'amitié de nous écrire ou de nous téléphoner pour s'excuser de ne pouvoir être des nôtres, tout en nous assurant de leur désir de continuer à œuvrer pour la conservation de notre patrimoine architectural et culturel.

En ouvrant l'assemblée Renée DUTILH après un bref rappel des activités passées, et la présentation du bilan financier a remercié toutes les personnes qui ont accepté de participer au lancement et au développement de l'association. Enfin, elle a également remercié tout particulièrement, les deux municipalités avec lesquelles l'association a travaillé, que ce soit avec notre regretté Marcel MAGNE ou notre député Pascal DEGUILHEM, tout en se réjouissant de la présence de Josiane DURIEUX maire de Saint Aquilin.

Les membres de l'association ont souhaité féliciter et rendre hommage à la Présidente et au Trésorier pour les actions réalisées et la participation active à la sauvegarde du patrimoine de la commune.

Les féliciter également pour avoir su, tout au long de ces années, entretenir un lien entre les personnes de toutes générations et de toutes convictions attachées à notre village.

Enfin les féliciter aussi pour l'ouvrage qu'ils ont collectivement réalisé. Il permet en effet de transmettre les témoignages de celles et ceux, qui, au quotidien, on fait, ou font, l'histoire de Saint Aquilin.

Les membres présents de l'assemblée générale après cet hommage à l'équipe sortante, ont voté à l'unanimité la constitution d'une nouvelle équipe :



Présidents d'honneur :

Pascal DEGUILHEM, Renée DUTILH, Fernand PEYTOUREAU

Membre de droit : Josiane DURIEUX, maire de Saint Aquilin

Présidente : Annie LESPINASSE

Trésorier : Danièle SOULAN

Trésorier adjoint : Josée LARTIGAU

Secrétaire : Patrick MATHIEU

Secrétaire adjoint : Frédéric DUOGNON

Membres actifs :

Claudie ALEPEE, André BONNET, Francette CALVES.

Ce bureau ainsi constitué a déjà défini les projets d'avenir.

Un projet de grande réalisation : la restauration des deux cloches inutilisables et l'électrification de la troisième.

La Cloche « Saint Eutrope »

Datée de 1701 pèse environ 600 kg, elle avait pour parrain Pierre PARADE, Greffier de la juridiction de Saint-Astier et pour marraine dame de la Coste-Bouille. Cette cloche est aujourd'hui fêlée et inutilisable.

La cloche « Marie » fondue et installée en 1890 pèse environ 1200 kg, elle a eu pour parrain le docteur Charles MarieTamarelle - Mauriac chevalier de la légion d'honneur (Arrière Grand Père de Monsieur REBOUL) et pour marraine Jeanne Marie Thérèse Dupuy d'Escatha. Sur cette cloche, seul le battant et le baudrier présentent une usure, sur les trois boulons de fixation, deux sont défilants et le troisième manque.

La société BODET qui a expertisé les cloches a conseillé d'utiliser cette cloche avec modération et pas plus de 10 minutes.

Il est donc nécessaire de remplacer rapidement le baudrier de la cloche.



La cloche « Charlotte », elle a été fondue par Emile VAUTHIER, fondeur à Saint Emilion en 1895. Son poids est estimé à 380 kg. Cette cloche est en parfait état et peut être électrifiée. La Société BODET spécialiste de ce genre de travail a fait un inventaire détaillé des travaux à réaliser ; ce document se trouve à la Mairie, il est à votre disposition. Les habitants de Saint-Aquilin sont depuis toujours, attachés à leur carillon, ils ont en 1701, puis en 1890 et en 1895 participé à son financement.



A l'époque, les cloches étaient le seul moyen de communication de masse dans le village. Aujourd'hui elles jouent toujours un rôle dans notre commune, elles annoncent toujours à la communauté la mort d'un de ses membres (le glas), mais également des événements heureux, mariages, ou fêtes religieuses.

Au moment de Noël, nombreuses sont les personnes qui la nuit venue se rendent à Saint-Aquilin du 12 Décembre à Noël pour carillonner joyeusement. Personne ne souhaite voir disparaître cette coutume ancestrale, malheureusement selon les conclusions de la société BODET, l'état des cloches ne permettra pas cette année, de perpétuer pleinement cette tradition. C'est pour toutes ces raisons que nous avons souhaité nous mobiliser et nous associer à la commune pour participer à la restauration des cloches de notre église. Madame Le Maire Josiane DURIEUX a accepté d'être le maître d'œuvre de ce projet.

Des démarches ont déjà été faites pour trouver des subventions auprès de notre Député Pascal DEGUILHEM, du Conseil Général, de la Fondation « Agir » du Crédit Agricole, ainsi que de la Fondation du patrimoine.

Enfin une souscription va être ouverte pour que chacun de nous puisse participer à leur remise en état.

D'autres projets tels que voyages, publication d'un livre de cuisine traditionnelle, sont également envisagés. Pensez d'ores et déjà à nous faire part de vos recettes ancestrales.

En attendant le plaisir de vous rencontrer, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2010.

Annie LESPINASSE
La présidente



ASSOCIATION FIL VERT

« Fil Vert » Association loi 1901, s'est créée à St Aquilin début mars 2009, initiée par des jeunes locaux. L'objectif étant de tisser un lien social et culturel au sein de notre campagne.

Le 29 août 2009, un festival « Fil'O'Vert », non subventionné, a été organisé, permettant de réunir différents acteurs locaux (merci à Berben, Nixon, Martrenchas, Marianne, Leconte, Adeline Arneau deau du

SMECTOM, la Fabrique, le Sans Réserve, la Mairie et le Comité des Fêtes de St Aquilin ...). Au programme, marché, repas, spectacles, concerts, exposants.

Le 28 novembre 2009, un concert de soutien a permis de participer au financement du festival « Fil'O'Vert »



(merci à la Compagnie Anacrouse, aux Pissmakers, à Mama Soda, à la Mairie et au Comité des Fêtes).

La première Assemblée Générale aura lieu fin janvier 2010.

Nous évoquerons les événements futurs : concerts, festivals, marchés, spectacles...

Pour nous joindre par mail : « filvert24@yahoo.fr »



ASSOCIATION TRAIT D'UNION

L'association de parents bénévoles organise chaque année diverses manifestations au profit des deux écoles du R.P.I (bal costumé, repas dansant, et la kermesse de fin d'année).

Les bénéfices de ces opérations sont redistribués aux écoles et sont utilisés pour l'achat de matériel, de supports informatiques, les entrées piscine, la sortie pour « la vallée », les achats de livres de bibliothèque et les livres de Noël, les spectacles éventuels (cinéma, théâtre, concert...)

et la participation à la classe transplantée pour 2010. Sans ces ressources, les frais engendrés seraient à la charge des parents ayant des enfants scolarisés dans ces écoles. Tous les parents sont les bienvenus pour aider et suggérer de nouvelles manifestations afin que cette association continue à apporter son soutien financier aux écoles pour le bien-être de nos chers écoliers.

La présidente
Nathalie BRENTA

COMPAGNIE GALOP DE BUFFLES

La compagnie Galop de Buffles vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2010.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter :

Galop de Buffles, Venelles de la Mairie, 24110 Saint-Aquilin, tél : 05 53 54 47 00 ou 06 09 01 47 20

Site internet : <http://lp24.net/galop> - adresse internet: galop-de-buffles wanadoo.fr

CULTURE ET LOISIRS

CHEMINS DE RANDONNEES

Le plan guide est disponible en Mairie ou à l'office du tourisme de Neuvic au prix de 2,30 euros. Depuis le panneau d'appel situé derrière l'église, c'est le départ de deux circuits : la boucle des Châteaux et la promenade à Charroux. Nous rappelons que les chemins de randonnées ne sont pas autorisés aux motos et quads.

« L'ISLE FETE LA RANDONNEE »

A SAINT-AQUILIN

C'est dans la commune de Saint-Aquilin que s'est déroulée cette année « L'Isle fête la randonnée » organisée par l'Office de Tourisme du Pays de Neuvic, avec le soutien des Conseils Généraux de la Dordogne et de la Gironde pour la partie promotion.

70 marcheurs et 6 vététistes ont participé à cette balade découverte le samedi 23 mai sur les



chemins de randonnée de la commune regorgeant de richesses comme le tumulus du Ventadour, le dolmen de Peyrebrune, le château de Belet et le jardin de la maison des Dimes (chambres d'hôtes de charme) où s'est déroulé le ravitaillement.



Un grand merci à Jacques NAVARRO pour le repérage du circuit et l'encadrement de la balade ainsi qu'à Joël BEYNEY pour avoir assuré les commentaires tout au long du parcours.

En fin d'après-midi, chacun a ensuite pu profiter de la soirée tapas y vino tinto dans le cadre du festival « La vallée » qui faisait étape à St Aquilin.

LA VALLEE EMOIS... ET MOI

Programme 2010 : du 12 mai au 5 juin

Durant trois semaines, la Vallée de l'Isle va vivre au rythme de ses émotions.

A Saint-Aquilin, Bourrou, Neuvic-sur-l'Isle, Manzac-sur-Vern, Saint-Astier, Saint-Léon-sur-l'Isle, Saint-Germain-du-Salembre, Annesse-et-Beaulieu, Chantérac et Grignols, 10 occasions pour venir faire la fête, à l'invitation des habitants de chaque commune : spectacles, repas, expositions, rires, chansons, passions, frissons...EMOTIONS.

A Saint-Aquilin, rendez-vous samedi 15 Mai 2010 autour de la salle des fêtes à partir de 19 heures, jusqu'au bout de

la nuit pour une soirée tapas y vino tinto agrémentée de spectacles musicaux.

Signalons également que pour la deuxième année, les communes de St Aquilin, Chantérac et St Germain du Salembre, s'associent pour accueillir plus de 1 000 enfants venus des quatre coins du département assister à des journées culturelles.

En 2009, les bénévoles des trois communes se sont retrouvés à St-Germain et cette année ils se donnent rendez-vous à Chantérac du 31 mai au 4 juin.

Moi + Moi + Moi = Nous
La Vallée c'est aussi nous !

L'HISTOIRE D'UN CHATEAU A SAINT-AQUILIN

LE CHATEAU DE BELET



Au nord-ouest du bourg de Saint Aquilin, au lieu dit Reyssidou, sur une butte qui domine le vallon et comportant plusieurs sources, il y avait un repaire féodal qui probablement gar-

dait le cheminement du vallon du Salembre. En 1495, il est question du fief de Beletum et en 1510 du « repayrum de Ressidou ».

Le château actuel a été construit au 15^{ème} et au 16^{ème} siècle. Son originalité réside dans le fait qu'il a été construit en respectant la pente de la colline ce qui explique qu'à l'intérieur l'escalier desserve les étages par demi niveau. La partie la plus ancienne comprend un corps de logis flanqué de deux tours rondes du 15^{ème} puis un deuxième corps de logis accolé au premier et lui aussi flanqué de deux tours carrées à mâchicoulis. Il y a à l'intérieur des cheminées renaissance dont la plus belle porte l'inscription suivante : « fait par moy LAVIOLE l'an 1670 ».

A l'extérieur, accolé à la façade est du château, se trouve une grande cave rectangulaire permettant grâce aux traces visibles sur le mur de faire l'hypothèse d'une

ancienne construction détruite lors des divers remaniements de Belet.

Dans la cour, face à l'entrée, se trouve une grange du 16^{ème} qui a conservé sa charpente d'origine.

A l'ouest se trouve un pigeonnier rond du 17^{ème} et sur le Salembre en contre bas un moulin qui était un moulin seigneurial.

Longtemps ruiné, le château fut sauvé provisoirement murs et toitures par le Docteur Mauriac, puis restauré par Mr et Mme ANNE, il y a une trentaine d'années.

Il est aujourd'hui propriété de Mr et Mme SOLAR qui continuent son embellissement.



LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL CLUB

SAINT-AQUILIN SEGONZAC:

SAISON 2009-2010

Et si cette saison était la bonne ?



La saison de la montée. Et pourquoi ne pas espérer ? Bien sûr, il reste beaucoup de matchs. Nous ne sommes pas leader de la poule non plus pour l'instant. Mais on sent qu'il peut se passer quelque chose.

Le groupe de l'année dernière, enrichi de quelques nouveaux joueurs, est appliqué, sérieux, a l'envie de bien faire et les résultats sont positifs.

Rendez-vous au mois de mai pour voir si nos espoirs se seront concrétisés.

Nous souhaitons un bon rétablissement à nos deux joueurs Franck MEDINA et Franck BOISSERIE.

Toute l'équipe de foot de St Aquilin-Segonzac vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2010.



COMITE DES FETES

Les manifestations en images

Photos J.C. DELAUGEAS et « La Fabrique »

EXPOSITION-VENTE — Marché de Noël



CONCOURS FAUCHAGE — Fête de St-Aquilin



COURSE CYCLISTE — Fête de St-Aquilin



SOIREE TAPAS — LA VALLEE PREND SON TEMPS N TEMPS



FETE DE LA MUSIQUE



La prochaine assemblée générale du comité des fêtes aura lieu
le samedi 13 Mars 2010 à la salle des fêtes.
Venez nombreux.

Meilleurs vœux à tous